



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Une association pour relancer la Foireexpo en 2016

La Foireexpo 2015 a été suspendue en novembre dernier pour des questions financières et d'inadéquation de la manifestation avec les attentes du public et des exposants. Pour relancer dès 2016 un nouvel évènement économique, une association régie par la loi 1901 vient de se constituer, sous le nom de "Comité de la Foire". Elle siège à la CCI.

La mission première de ce Comité est de favoriser, développer et promouvoir un évènement annuel en remplacement de la Foireexpo. Son travail va consister dans l'immédiat à définir un concept innovant qui reposera sur un nouveau modèle économique.

Celui-ci est composé de 18 membres actifs répartis en trois collèges :

- collège des collectivités et organismes associés : la Ville de Niort, l'Agglomération du Niortais, l'Office de tourisme,
- collège des chambres consulaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres,
- collège du monde économique : unions commerciales et personnes qualifiées,

mais également de membres d'honneur et de membres donateurs.

Ses ressources proviennent du montant des cotisations des membres actifs, des subventions de l'Etat, des collectivités territoriales, des produits des manifestations qu'elle organise, des recettes liées à son activité, de dons, du bénévolat,...

La création de cette association est une première étape qui permet de fédérer les chambres consulaires, les représentants du monde économique, l'Office de tourisme, la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais autour d'une volonté forte de créer un nouvel évènement.